



LES RESSOURCES HUMAINES

Lomé - TOGO

1^{er} – 3 juillet 2013

Les objectifs du séminaire

Le CREDAF propose, dans le cadre de ce nouveau séminaire, d'aborder la problématique des ressources humaines, très demandée par ses membres. En effet, si la finalité de nos administrations fiscales est d'asseoir l'impôt, de le contrôler et de le recouvrer, il ne peut y avoir de performance sans un personnel de qualité, formé et dont les compétences sont mises en œuvre à bon escient. La gestion des ressources humaines (GRH) s'avère ainsi d'une importance capitale.

De nombreux membres du CREDAF font régulièrement état de difficultés rencontrées en matière de GRH : absence de maîtrise du recrutement, dispositif de formation parfois insuffisamment structuré, rotation importante des personnels, manque de visibilité sur les promotions et sur les rémunérations...

Afin de répondre aux attentes, le séminaire proposera aux participants une présentation en séance plénière des paramètres généraux (internes et externes) de fonctionnement d'une administration et de l'importance de la gestion des moyens humains.

La réflexion se poursuivra dans le cadre de travaux en ateliers, autour de quatre thématiques particulièrement importantes :

- le recrutement ;
- la formation ;
- l'évaluation professionnelle ;
- l'organisation et les attributions des services chargés de la GRH.

Le séminaire, d'une durée de trois jours, sera animé par deux experts de haut niveau disposant d'une grande expérience en gestion des ressources humaines : M. Younes EL KABBAJ, Directeur des ressources et des systèmes d'information de la Direction générale des Impôts du Royaume du Maroc, et M. Jean-Marc GARRIGUES, Administrateur des finances publiques à la Direction générale des Finances publiques de la France. A l'occasion du séminaire, les animateurs exposeront l'expérience de leur pays, en faisant un focus sur la gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences (GEPEC), sur la formation et sur l'entretien professionnel.

Un questionnaire de benchmarking a été adressé à tous les pays membres. Les réponses permettront aux animateurs de mieux cerner les besoins et à chacun de connaître les organisations et les procédures mises en œuvre par les autres membres en vue d'approfondir les échanges le cas échéant.